

FCP KOUNOUZ

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 3 Avril 2017 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du fonds commun de placement « FCP- KOUNOUZ » et la vérification de la composition de l'actif net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2019. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 574 660,475 TND, un actif net de 570 827,905 TND et un bénéfice net annuel de 29 782,793 TND.

A notre avis, les états financiers annuels ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du fonds commun de placement « FCP- KOUNOUZ » au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 2.3 « Evaluation des autres placements » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par FCP KOUNOUZ pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenu le 29 aout 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différents parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Également, nous attirons votre attention sur la note 4.4 « Evènements postérieurs à la date de clôture » des états financiers qui décrit des événements postérieurs liés à la pandémie COVID-19.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ses états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placements.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 15 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes :
Mahmoud ELLOUMI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>	Note	31/12/2019	31/12/2018
Portefeuille titres	3.1	455 558,343	460 137,385
Actions cotées		302 070,850	284 872,380
Obligations des sociétés		30 799,688	50 675,005
Emprunts d'Etat		95 251,725	96 112,560
Titres des organismes de placement collectif		27 436,080	28 477,440
Placements monétaires et disponibilités	3.3	119 102,132	139 380,864
Placements monétaires		98 525,555	98 570,471
Disponibilités		20 576,577	40 810,393
Créances d'exploitation	3.5	0,000	53,162
Autres actifs		0,000	0,000
TOTAL ACTIF		574 660,475	599 571,411
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.6	1 407,982	1 525,170
Autres créditeurs divers	3.7	2 424,588	2 397,662
TOTAL PASSIF		3 832,570	3 922,832
<u>ACTIF NET</u>		570 827,905	595 648,579
Capital	3.8	550 947,268	570 359,247
Sommes distribuables	3.11	19 880,637	25 289,332
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice		19 880,637	25 289,332
<u>ACTIF NET</u>		570 827,905	595 648,579
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		574 660,475	599 571,411

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2019	31/12/2018
Revenus du portefeuille titres	3.2	16 558,701	16 192,687
Dividendes actions cotées		9 724,500	7 762,500
Dividendes titres OPCVM		0,000	1 090,260
Revenus des obligations		1 866,201	2 371,927
Revenus des emprunts d'Etat		4 968,000	4 968,000
Revenus des placements monétaires	3.4	12 099,837	18 601,986
Revenus des billets de trésorerie		9 784,465	6 627,933
Revenus des dépôts à terme		0,000	0,000
Revenus des comptes à vue		2 315,372	11 974,053
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		28 658,538	34 794,673
Charges de gestion des placements	3.9	5 551,720	6 153,077
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		23 106,818	28 641,596
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges		2 917,342	2 930,016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		20 189,476	25 711,580
Régularisation du résultat d'exploitation		-308,839	-422,248
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	3.11	19 880,637	25 289,332
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		308,839	422,248
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		8 450,750	-13 149,769
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		1 993,125	24 364,014
Frais de négociation de titres		-850,558	-1 071,027
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		29 782,793	35 854,798

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2019	31/12/2018
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES</u>	29 782,793	35 854,798
<u>OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
Résultat d'exploitation	20 189,476	25 711,580
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	8 450,750	-13 149,769
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1 993,125	24 364,014
Frais de négociation de titres	-850,558	-1 071,027
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0,000	0,000
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	-54 603,467	-49 514,928
Souscriptions	24 512,159	47 950,964
- Capital	13 900,000	27 000,000
- Régularisation des sommes non distribuables	9 928,994	19 534,605
- Régularisation des sommes distribuables	683,165	1 416,359
Rachats	79 115,626	97 465,892
- Capital	46 600,000	57 300,000
- Régularisation des sommes non distribuables	31 523,622	38 327,285
- Régularisation des sommes distribuables	992,004	1 838,607
VARIATION DE L'ACTIF NET	-24 820,674	-13 660,130
<u>ACTIF NET</u>		
En début de l'exercice	595 648,579	609 308,709
En fin de l'exercice	570 827,905	595 648,579
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
En début de l'exercice	3 504	3 807
En fin de l'exercice	3 177	3 504
VALEUR LIQUIDATIVE	179,675	169,991
TAUX DE RENDEMENT	5,70%	6,21%

Notes aux états financiers
Exercice clos le 31 Décembre 2019
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Présentation du fonds

FCP KOUNOUZ est un FCP de catégorie mixte de capitalisation.

Il a obtenu le visa du CMF le 21 mai 2008 et les opérations de souscriptions publiques ont démarré le 28 juillet 2008.

Son capital initial s'élève à 500 000 TND divisés en 5 000 parts de 100 dinars chacune.

Sa durée de vie a été fixée à 20 ans.

Le dépositaire de ce fonds est la TUNISIAN SAUDI BANK « TSB ». Son gestionnaire est la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI ».

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers du FCP KOUNOUZ arrêtés au 31/12/2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers du FCP KOUNOUZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués en date d'arrêt à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.3. Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 décembre 2019, au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Aout 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

FCP KOUNOUZ ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 455 558,343 TND et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en TND	Valeur au 31 Décembre 2019	% actif
<u>Actions</u>		311 799,089	302 070,850	52,565%
BH BANK	2 005	39 274,160	23 921,655	4,163%
BIAT	250	27 519,700	28 697,500	4,994%
BNA	4 200	41 712,199	49 799,400	8,666%
BT	2 000	16 237,320	15 480,000	2,694%
BTE (ADP)	2 607	35 208,590	24 062,610	4,187%
ECYCLE	1 000	18 460,630	18 770,000	3,266%
NBL	6 300	43 525,538	31 311,000	5,449%
SIAME	3 000	10 866,359	12 297,000	2,140%
STB	4 000	17 134,200	18 384,000	3,199%
TUNIS RE	1 000	8 177,040	7 955,000	1,384%
UIB	1 900	28 108,853	43 301,000	7,535%
WIFAK BANK	4 171	25 574,500	28 091,685	4,888%
<u>Titres OPCVM</u>	245	27 144,040	27 436,080	4,774%
FCP WAFI OBLIGATAIRE CAPITALISATION	245	27 144,040	27 436,080	4,774%
<u>Obligations de sociétés</u>	990	29 400,000	30 799,688	5,360%
ATB 2007/1(25 ANS)	50	2 600,000	2 720,600	0,473%
MODERN LEASING 2012	540	10 800,000	11 287,728	1,964%
HANNIBAL LEASE 2013-2	400	16 000,000	16 791,360	2,922%
<u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u>	90	101 205,000	95 251,725	16,575%
BTA 6.9% 9 MAI 2022 (15 ANS)	90	101 205,000	95 251,725	16,575%
Total		469 548,129	455 558,343	79,274%

Les entrées en portefeuille titres en 2019 se détaillent comme suit :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions sociétés cotées	137 648,890
Titres OPCVM	27 144,040
Total	164 792,930

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2019 se détaillent ainsi :

Sorties (Cession/Remboursement)	Coût d'acquisition	Prix de cession/ Remboursement	Plus ou moins-values réalisées
Actions sociétés cotées	129 759,945	130 330,820	570,875
Obligations sociétés	19 000,000	19 000,000	-
Titres OPCVM	28 187,460	29 609,710	1 422,250
Total	176 947,405	178 940,530	1 993,125

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 16 558,701 TND au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2019	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2018
<u>Dividendes</u>	9 724,500	8 852,760
- des actions admises à la cote	9 724,500	7 762,500
- des Titres OPCVM	0,000	1 090,260
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	6 834,201	7 339,927
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	<u>1 866,201</u>	<u>2 371,927</u>
- intérêts	1 866,201	2 371,927
- primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>4 968,000</u>	<u>4 968,000</u>
- intérêts	4 968,000	4 968,000
- primes de remboursement	0,000	0,000
Total	16 558,701	16 192,687

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 119 102,132 TND et se détaille comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% actif
Placement monétaire		98 027,634	98 525,555	17,145%
Billets de trésorerie		98 027,634	98 525,555	17,145%
ELECTROSTAR 70j 11/12/2019 taux 13%	1	49 013,817	49 304,528	8,580%
STEQ 70j 17/12/2019 taux 13%	1	49 013,817	49 221,027	8,565%
Disponibilité		20 576,577	20 576,577	3,581%
Dépôts à vue		35 039,338	35 039,338	6,097%
Sommes à l'encaissement		7 938,123	7 938,123	1,381%
Sommes à régler		-22 400,884	-22 400,884	-3,898%
Total général		118 604,211	119 102,132	20,726%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/12/2019 à 12 099,837 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2019	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2018
Intérêts des billets de trésorerie	9 784,465	6 627,933
Intérêts des comptes courants	2 315,372	11 974,053
Total	12 099,837	18 601,986

3.5 Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation présentent un solde nul au 31/12/2019.

Désignation	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
Retenues à la source sur Obligations Sociétés achetés en bourse	-	53,162
Total	-	53,162

3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 1 407,982 TND et représente le montant de la rémunération à payer au gestionnaire, au dépositaire et aux distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
Commission distributeurs (TSB et TSI)	492,800	533,811
Commission gestionnaire (TSI)	563,187	610,066
Commission dépositaire (TSB)	351,995	381,293
Total	1 407,982	1 525,170

3.7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 2 424,588 TND et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
Redevance CMF	47,968	50,200
Etat impôts à payer	25,214	-
Honoraires commissaire aux comptes	2351,406	2347,462
Total	2 424,588	2 397,662

3.8 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2019 se détaillent ainsi :

	2019	2018
<u>Capital au 01-01-</u>		
Montant (en nominal)	350 400,000	380 700,000
Nombre de titres	3 504	3 807
Nombre de porteurs de parts	42	60
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
Montant	13 900,000	27 000,000
Nombre de parts émises	139	270
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
Montant	46 600,000	57 300,000
Nombre de parts rachetées	466	573
<u>Capital au 31-12-</u>		
Montant (en nominal)	317 700,000	350 400,000
Sommes non distribuables	233 247,268	219 959,247
Montant du capital au 31-12	550 947,268	570 359,247
Nombre de parts	3 177	3 504
Nombre de porteurs de parts	36	42

3.8.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2019 :

Désignation	2019	2018
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres OPCVM	2,060	671,780
Variation de plus ou moins-values potentielles sur actions et droits	9 309,525	- 12 960,715
Plus ou moins-values réalisées sur cession d'actions et droits	570,875	24 867,754
Variation de plus ou moins-values potentielles sur emprunts d'Etat	- 860,835	- 860,834
Plus ou moins-values réalisées sur titres OPCVM	1 422,250	- 503,740
Frais négociation de titres	- 850,558	- 1 071,027
Résultats non distribuables de l'exercice	9 593,317	10 143,218
Résultat non distribuable des exercices antérieurs	245 248,579	228 608,709
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	9 928,994	19 534,605
Régularisations sommes non distribuables rachats	- 31 523,622	- 38 327,285
Total sommes non distribuables	233 247,268	219 959,247

3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 5 551,720 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2019	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2018
Commission distributeurs (TSB et TSI)	1 943,102	2 153,572
Commission gestionnaire (TSI)	2 220,681	2 461,230
Commission dépositaire (TSB)	1 387,937	1 538,275
Total	5 551,720	6 153,077

3.10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 2 917,342 TND et représente le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes, et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2019	Période du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2018
Redevance CMF	555,166	615,296
Honoraires commissaire aux comptes	2 362,176	2 314,720
Total	2 917,342	2 930,016

3.11 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2019 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercices n-1 et antérieurs	0,000	0,000	0,000	0,000
Exercice 2019	20 189,476	683,165	-992,004	19 880,637
Sommes distribuables				19 880,637

4. Autres informations

4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de FCP KOUNOUZ au 31/12/2019 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2019	31/12/2018
- Titres à livrer	7 938,123	0,000
- Titres à recevoir	-22 400,884	0,000
- Participation à libérer	0,000	0,000
Total	-14 462,761	0,000

4.2- Données par parts et ratios pertinents

4.2.1- Données par parts

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Revenus des placements	9,021	9,930	7,724	6,303	5,065
Charges de gestion des placements	-1,747	-1,756	-1,688	-1,587	-1,291
REVENUS NET DES PLACEMENTS	7,273	8,174	6,036	4,715	3,775
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,918	-0,836	-0,796	-0,711	-0,496
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	6,355	7,338	5,239	4,004	3,278
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,097	-0,121	-0,663	-0,368	0,273
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	6,258	7,217	4,576	3,636	3,552
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	2,660	-3,753	7,218	8,317	0,556
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	0,627	6,953	0,227	-2,279	-0,781
Frais de négociation de titres	-0,268	-0,306	-0,146	-0,255	-0,515
Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation	3,020	2,895	7,299	5,783	-0,741
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	9,375	10,233	12,539	9,787	2,538
Droits d'Entrée et de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,009
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	3,020	2,895	7,299	5,783	-0,732
Régularisation du résultat non distribuable	0,407	-0,171	-0,609	-0,487	2,266
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	3,427	2,724	6,691	5,296	1,534
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Valeur Liquidative	179,675	169,991	160,049	148,782	139,850

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Charges gestion des placements / Actif Net Moyen	0,952%	1,021%	0,982%	1,017%	1,015%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,500%	0,486%	0,463%	0,456%	0,390%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif Net Moyen	3,462%	4,268%	3,347%	2,565%	2,579%

4.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP KOUNOUZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement" TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,4% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TUNISIAN SAUDI BANK « TSB » assure les fonctions de dépositaire pour FCP KOUNOUZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, La TSB perçoit une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts du FCP KOUNOUZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,35% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

4.4- Evènements postérieurs à la date de clôture

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19, a entraîné une grande incertitude économique et une forte volatilité du marché financier à l'échelle mondiale.

Face à cette pandémie, le gestionnaire du fonds « FCP KOUNOUZ» a activé son plan de continuité d'activité (PCA) pour assurer à la clientèle l'accès, dans des conditions suffisantes, aux services offerts.

A l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Les présents états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 26 mars 2020. Ils ne tiennent pas compte des incidences financières inhérentes aux effets de la pandémie COVID-19 et ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à la date de tenue du Conseil d'Administration.